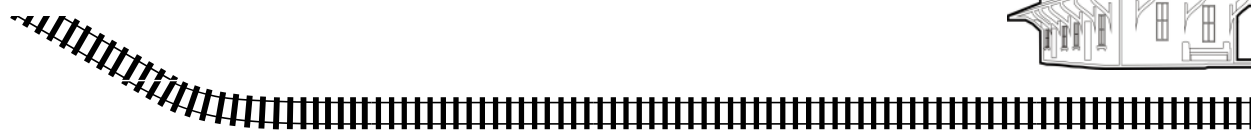


# VOIE MUNICIPALE



Numéro 3

Juillet 2010

## ■■■■■ VIE MUNICIPALE ■■■■■

### Mot du maire

La parution de ce troisième numéro de « **VOIE MUNICIPALE** » confirme bien le désir du Conseil à poursuivre le travail si bien amorcé. Je tiens à remercier personnellement les citoyennes et citoyens qui se donnent la peine de nous faire leurs commentaires. Ils sont appréciés et bénéficient à toute la communauté.

D'autre part, à moins que le sujet ne soit d'importance pour nos citoyens, la présente publication évitera autant que faire se peut les redondances par rapport aux articles du journal local « **Le Saint-Armand** ». À chacun son domaine d'information...

En terminant, il me fait plaisir, au nom du Conseil, de vous souhaiter le plus beau des étés. Ceci dit, veuillez prendre note des nouvelles heures de bureau de l'hôtel de ville pour le mois de juillet à la page suivante.

Bonnes vacances...!



*Réal Pelletier, maire.*

### Nouvelles photos de vos conseillers



*Daniel Boucher*



*Serge Courchesne*



*Marielle Cartier*



*Richard Désourdy*



*Ginette Lamoureux-Messier*



*Clément Galipeau*

**Heures de bureau pour le mois de juillet**

Le bureau de la municipalité sera ouvert selon l'horaire suivant pour la période du **5 au 30 juillet 2010** :  
**Les lundis, et jeudis de 8h30 à 16h30.**

Le bureau sera fermé **au public** les mardis, mercredis et vendredis afin de permettre à notre personnel de mettre à jour tous les dossiers et répondre aux nouvelles exigences du Ministère des affaires municipales. Vous pouvez quand même laisser un message.



**Enlèvement des ordures**

**MESSAGE IMPORTANT**. Veuillez prendre note que les ordures ménagères doivent toujours être placées dans le bac prévu à cet effet (le vert). Sauf pour le prélèvement des gros rebuts, tous les sacs ou objets non placés dans le bac ne sera plus ramassés à partir de maintenant. Nous tenons à vous remercier pour votre collaboration.

**Disponibilité de la salle communautaire**

Depuis 2003 maintenant la salle du Centre communautaire est accessible gratuitement, selon les disponibilités, à tout citoyen désirant organiser une activité communautaire pour les armandois. Pour réservation, contacter le bureau municipal.

**Purge du réseau d'aqueduc**



En collaboration avec la ville de Bedford, la municipalité de Saint-Armand procède une ou deux fois par année à une purge exhaustive du réseau d'aqueduc dans le but d'éliminer les derniers dépôts de sédiments. Ne soyez donc pas surpris de voir nos employés s'affairer autour des bornes fontaines cet été.

**Remplacement de ponceau**

Lors du creusage et du nettoyage des fossés, il arrive parfois que la municipalité doit procéder à la réparation ou le remplacement d'un ponceau privé. Dans un tel cas, selon la politique adoptée, le coût du tuyau de remplacement est au frais du propriétaire. Il peut l'acheter lui-même, en respectant les normes établies, ou laisser la municipalité effectuer l'achat. Dans ce dernier cas, une facture sera envoyée au propriétaire. Tous les autres matériaux et travaux sont assumés par la municipalité.



**Dossiers en cours**



À partir de maintenant, et dans toutes les publications futures, la section « *Vie municipale* » se terminera par cette rubrique. Elle a pour but d'informer la population sur les dossiers en cours de réalisation mais qui n'ont pas eu de développement récent.

- Internet haute vitesse;
- Transfert à la municipalité des chemins de « La Falaise »;
- Centre d'accueil touristique provincial à la douane de Saint-Armand/Philipsburg;
- Égouts pour le centre-ville.

||||||| **VIE COMMUNAUTAIRE** |||||||

**Douane de Morse's Line : Votre Conseil en action**

Suite à l'assemblée du conseil municipal du lundi 7 juin 2010 où de nombreux citoyens américains sont venus exprimer leur inquiétude face à la fermeture éventuelle du poste de douane de Morse's Line, le Conseil a adopté une résolution d'appui qui a été acheminée aux instances gouvernementales fédérales et provinciales. Le maire de Saint-

## Municipalité de Saint-Armand

Armand, monsieur Réal Pelletier, a par la suite répondu à plusieurs journalistes de la presse écrite et de la télévision, tant américains que canadiens, lors des dernières semaines.

Le maire Pelletier n'a aucunement l'intention de s'immiscer dans la politique de nos voisins américains mais désire quand même, au nom de la municipalité de Saint-Armand, clamer l'importance de garder la douane de Morse's Line ouverte.

À cet effet, il a rencontré vendredi le 11 juin dernier monsieur Chuck Ross, chef de cabinet du sénateur Patrick Leahy du Vermont. Lors de la rencontre, Réal a fait part des différents enjeux mis en cause dans l'éventualité d'une fermeture du poste frontalier. La discussion a essentiellement porté sur les aspects sociaux, culturels et économiques, mais aussi sur la sécurité publique, un sujet incontournable de part et d'autre de la frontière.

Notre maire a par la suite rencontré monsieur Christian Ouellet, député fédéral du comté, puis monsieur Pierre Paradis, député provincial, pour leur expliquer les pertes irréparables que la fermeture de ce poste frontalier aurait non seulement pour Saint-Armand, mais aussi sur toute la région. Suite à ces rencontres, messieurs Ouellet et Paradis nous ont confirmé leur appui dans ce dossier et nous ont assuré de faire les démarches nécessaires.

Les instances gouvernementales seront aussi sollicitées par la MRC de Brome-Missisquoi, ainsi que la Conférence régionale des élus (CRÉ), toutes deux très sensibles à la problématique.

Votre Conseil suit le dossier de près et les citoyens de Saint-Armand seront informés des développements.

### Remise de bourses

Le nom du récipiendaire pour la bourse d'étude de l'école **Massey-Vanier High School** est mademoiselle **Kayla Chamberlin**. Cette bourse a été remise par la conseillère Ginette Lamoureux-Messier. Pour l'école **Jean-Jacques-Bertrand**, ce sont **Heidi Gaboury** et **Marianne Hamon** qui ont reçu ces bourses des mains du maire Réal Pelletier. Finalement, une mention spéciale du lieutenant-gouverneur à **Léandre Monette** pour son implication en milieu culturel. Félicitations à tous ces jeunes, et bonne chance dans vos projets futurs.

### Tour cycliste

C'est samedi le 12 juin dernier que le Circuit cycliste du lac Champlain (CCLACC) organisait son activité annuelle. Le maire Réal Pelletier, le conseiller Daniel Boucher et la conseillère Ginette Lamoureux-Messier se sont joint aux bénévoles dans le parc de Philipsburg, première halte du circuit, pour accueillir les cyclistes et leur offrir fruits et breuvages. Malgré le temps hasardeux, près de 400 cyclistes d'un peu partout au Québec ont apprécié leur randonnée.



### Film de Jean-Pierre Lefebvre



Le nouveau film « **La Route des Cieux** » réalisé par l'armandois Jean-Pierre Lefebvre, avec la participation d'Édouard Faribault à la production, a été présenté en avant première le 10 juin dernier. Félicitations monsieur Lefebvre pour cette nouvelle réalisation.

### Tournage d'un film à Saint-Armand

Nous tenons à vous informer que le film « **Marécages** » sera en tournage cet été à Saint-Armand. Le cinéaste d'origine armandoise monsieur Guy Édoïn et son équipe seront présents de la mi-juillet à la mi-août. Nous demandons à tous d'être accueillants mais surtout prudents aux abords des lieux de tournage.



### Cours de cardio-musculation

Au Centre communautaire les mercredis de 18h45 à 19h30, du 15 septembre au 17 novembre 2010 au coût de 65\$ pour la session complète ou 10\$ par soir. Les objectifs du cours sont : l'amélioration des capacités cardio-vasculaires et musculaires, perte de poids, meilleure condition physique générale. Une consultation nutritionnelle sera aussi offerte à peu de frais. Ce cours sera ouvert s'il y a au moins 10 inscriptions. Pour information et inscription : Geneviève Marcoux au 450.263.4796.

■■■■■■ **DÉVELOPPEMENT DURABLE** ■■■■■■

**Le Bassin versant de Brome-Missisquoi**

Le mercredi 16 juin dernier, le comité du Bassin versant de Brome-Missisquoi s'est réuni au Centre communautaire de Saint-Armand pour son assemblée générale. Le bilan 2009 a été déposé et les projets pour 2010 ont été annoncés. Pour information, accédez au site de la corporation : <http://cbvbm.esm.qc.ca>

**Revitalisation des berges**

Le conseil a engagé par résolution la firme « **Synergis** » afin qu'elle procède à l'inventaire des diverses sources de financement pour la réalisation de la première phase du projet de revitalisation des berges du lac Champlain. Le Conseil s'attaquera par la suite à la phase 2, celle qui a trait aux terrains privés riverains.

**Notre Webmestre**



Nouveau résident de Saint-Armand, François Boulianne, notre webmestre (c'est le nom que l'on donne à la personne qui gère un site internet) aura 41 ans au mois d'août prochain. Avec la complicité de sa copine Anabelle, il prépare avec enthousiasme la venue de leur premier enfant pour cet automne.

Naturellement doué pour le design graphique et la conception, c'est en autodidacte qu'il pénètre le monde de la publicité. Après avoir enseigné dans le domaine du multimédia pendant plusieurs années, il se sentait prêt à créer son entreprise. Il fonde donc avec sa conjointe « **Astronautes** », une agence de communications qui œuvre en conception et réalisation de sites internet, élaboration d'images d'entreprises, et de publicité. Il y œuvre en tant que réalisateur, et directeur de création.

■■■■■■ **CALENDRIER** ■■■■■■

**26 juillet**

2<sup>ième</sup> cueillette des gros rebuts.

**2 août**

Assemblée régulière du Conseil au Centre communautaire à 19h30.

**17 août**

Assemblée de la MRC à Cowansville, 19h30.

**1<sup>er</sup> septembre**

Consultation sur le rapport final du Plan de développement de la zone agricole (PDZA). Lieu à déterminer.

**6 Septembre**

Fête du travail. Bureau municipal fermé.

**7 septembre**

Assemblée régulière du Conseil au Centre communautaire à 19h30.

**15 septembre**

Début des cours de cardio-musculation à 18h45 au Centre communautaire.

Votre activité peut se retrouver dans notre calendrier en faisant parvenir les informations pertinentes à l'adresse de courriel suivante :

[starmand@bellnet.ca](mailto:starmand@bellnet.ca)

**NOTE :** Pour toute information complémentaire quant au contenu des articles, n'hésitez pas à communiquer avec l'hôtel de ville en laissant un message au maire. Réal Pelletier se fera un plaisir de répondre à votre message dans les plus brefs délais : [starmand@bellnet.ca](mailto:starmand@bellnet.ca) par courriel, 450.248.2344 par téléphone.